



Syndicat National de la DGFIP

FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Compte-rendu CHS-CT du 17 octobre 2022

1/ Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 22 juin 2022.

2/ Point d'information sur le Covid 19.

Les taux de contamination progressent sur le département mais sont maintenant banalisés en termes de communication. La présidente demande à ce que les gestes barrières soient maintenus dans les services. Le 17 octobre 2022 matin, il y a 9 agents qui sont positifs au Covid (contre 11 il y a 7 jours).

3/ Point d'actualité immobilier.

Pour le **CFP du 8 Mai à Rodez**, la pose des **fenêtres** est en cours depuis septembre ; les travaux se poursuivront jusqu'à fin janvier 2023. Les travaux avancent normalement. Les nuisances induites sont moins importantes que prévu. En ce qui concerne la **refonte de l'accueil** du 8 Mai, le bureau d'étude a été choisi ; les travaux sont prévus pour 2023. Cela permettra un espace d'accueil plus agréable tant pour les agents que le public. Le but est également d'accroître la sécurité pour les agents d'accueil et les accès aux différents services. La répartition géographique pourra être revue mais actuellement la direction n'a rien décidé.

Les travaux pour le **CCPRO** (centre de contact des professionnels) **de Decazeville** ont été achevés en grande partie fin août. Il reste une quinzaine de jours de travaux pour l'espace repas – pause. Les services sociaux vont compléter les achats de matériel pour cet espace (frigo, micro-ondes...). Quelques travaux sont encore à prévoir pour la salle de réunion.

Au **SGC d'Espalion**, la séparation de la comptabilité avec le service recette sera effectuée. Les travaux de cloison induisent des travaux électriques et informatiques.

Pour le **SGC de Decazeville**, suite aux demandes du service et de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST), des travaux et aménagements seront effectués un peu plus tard. La DDFIP n'est pas en mesure de les mener à ce jour mais ils ne sont que reportés.

Le **SGC de Saint-Affrique** sera déménagé par la mairie en 2024 (bâtiment de l'ancien EDF, au premier étage). Il n'y aura donc pas de travaux dans les locaux actuels.

4/ CSA : composition-attributions-fonctionnement. Présentation juridique du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020.

Comme nous l'annoncions dans la déclaration liminaire, les CHS-CT vont disparaître en fin d'année. Ils vont être intégrés, avec les CTL, au sein des CSAL (comité social d'administration local).

Au sein du CSAL est créée l'entité nommée **Formation Spécialisée** en matière de santé, sécurité et de conditions de travail. La dénomination « formation spécialisée » est abracadabrantesque et interroge déjà. **Cette Formation Spécialisée devra être convoquée au minimum 1 fois par an (contre 3 actuellement pour les CHS-CT)**. Quant au budget, à quelques semaines de la mise en place des CSAL, aucune information n'est donnée. On comprend déjà qu'il n'y aura pas de budget propre.

Les CHS-CT seront remplacés au 1^{er} janvier 2023 par une entité dite « Formation Spécialisée » au sein des CSAL.

Le constat est sans appel : les thématiques traitées par les CHS-CT (hygiène, sécurité et conditions de travail) vont être considérablement réduites. Le budget sera taillé à la hache et non réservé à ces questions (par exemple des enveloppes pourront être débloquées en fonction d'appels à projets !), le personnel des CHS-CT va progressivement disparaître (les secrétaires animateurs ne seront pas remplacés) et la représentativité du personnel sera fortement réduite (il n'y aura plus que 7 représentants du personnel titulaires sur le département de l'Aveyron, contre 12 actuellement).

Soyons clairs, **la DGFIP veut reléguer les questions de santé et de conditions de travail au 2^e voire au 3^e plan.** C'est le dialogue social actuel ! C'est une régression sociale qui est en cours et que FO-DGFIP12 dénonce.

5/ Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) 2022 et Plan Annuel de Prévention (PAP).

Ces documents sont une obligation juridique de l'employeur. Les risques liés à notre activité et environnement professionnel sont listés. Il est à regretter que quelques services comme le SPFE n'aient pas participé à cette démarche obligatoire (les agents n'ont pas non plus été informés) afin de faire remonter les problèmes, et ce d'autant plus que l'Assistant de Prévention a proposé ses services à tous...

Le problème majeur est la réponse apportée aux Risques Psycho-Sociaux (RPS). Avec une équipe EDR réduite à peau de chagrin et essentiellement composée d'agents de la filière Gestion Publique, il est impossible de répondre à tous les besoins.

Les trois principaux services soulignés comme à risque sont : le SGC de Saint-Affrique, le SDIF de Millau et la Trésorerie Hôpital de Millau. De manière générale, pour l'ensemble des services du département, le NRP a eu pour effet d'accroître la charge de travail par agent.

L'ISST, comme de coutume, a rappelé à la direction qu'il faut prévenir le plus en amont possible les risques et les problèmes qui peuvent induire notamment des RPS.

6/ Dépenses.

Il ne restait plus qu'un solde de 4 574,52€ à affecter. Les crédits ont principalement été affectés aux demandes du Médecin de Prévention et de l'ISST.

7/ Questions diverses.

Le Médecin de Prévention actuel continue à traiter les urgences jusqu'à la fin de l'année. Aucun remplaçant n'est désigné à ce jour.

Un questionnaire sur le télétravail issu d'un travail du CHS-CT sera prochainement envoyé aux agents.

L'actuel registre du CHS-CT présent sur Ulysse 12 (conditions de vie au travail) pour que les agents fassent remonter leurs demandes sera conservé. Il devrait changer de nom.

Quant à la température à 19°C, la directrice indique qu'elle appliquera les consignes ministérielles (les précisions devraient arriver prochainement). Elle appelle également au bon sens et à la conscience des agents. Il est déjà possible de faire des économies dans notre fonctionnement actuel et c'est déjà sur ces points qu'il faut travailler.



Les représentants FODGFIP-12.